

Communiqué



DE PRESSE

Paris, le 19 juin 2018

Le Bureau de la Métropole du Grand Paris :

La Métropole du Grand Paris s'apprête à présenter son Plan Métropolitain de l'Habitat et de l'Hébergement !

Le Bureau de la Métropole du Grand Paris s'est réuni, ce mardi 19 juin 2018, sous la présidence de Patrick OLLIER.

En ouverture de la réunion du Bureau, Patrick OLLIER, Président de la Métropole du Grand Paris, et Laurent RIVOIRE, Vice-président délégué au Développement sportif, ont pu faire un retour sur la visite de la Commission de coordination du Comité International Olympique (CIO) à Paris. La Métropole du Grand Paris a été associée notamment le lundi 18 juin 2018 pour la visite de l'emplacement du futur Centre Aquatique Olympique (CAO) pour lequel elle assure la maîtrise d'ouvrage.

Deux autres sujets en particulier ont fait l'objet de communications :

Plan Métropolitain de l'Habitat et de l'Hébergement :

A partir des travaux de Christian DUPUY, Conseiller délégué à la Politique du Logement, d'Olivier KLEIN, Vice-président délégué à l'Habitat et à la Mixité, de Michel LEPRETRE, Vice-président délégué au suivi des Politiques Territoriales de l'Habitat, et de Denis CEHENZLI, Vice-président délégué à l'Amélioration du parc immobilier bâti, à la réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre, et de ceux de la Commission « Habitat et logement » présidée par Patrick JARRY, le projet de délibération correspondant au premier arrêt du Plan Métropolitain de l'Habitat et de l'Hébergement (PMHH) a été présenté. Ce dernier sera soumis au Conseil métropolitain du 28 juin 2018.

Composé d'un diagnostic, d'orientations et d'un programme d'actions, le projet du PMHH se fonde sur des objectifs fixés par les communes dans le cadre de leurs politiques de l'habitat.

Engagé par délibération du Conseil du 10 février 2017, le projet du PMHH sera présenté à l'Assemblée des Maires le lundi 25 juin 2018. Le Conseil métropolitain, quant à lui, aura à se prononcer le jeudi 28 juin 2018.

Le processus d'élaboration du Plan Métropolitain de l'Habitat et de l'Hébergement franchira ainsi sa première étape.

Un deuxième arrêt du projet de PMHH est d'ores et déjà programmé après une concertation approfondie avec les communes et les Etablissements publics territoriaux (EPT), pour le mois de décembre 2018.

Le Président de la Métropole a proposé au Bureau la mise en place, sous l'égide des vice-présidents concernés et du président de la commission « Habitat et logement », d'une conférence métropolitaine de logement rassemblant des représentants des territoires dans l'objectif de préparer la mise en œuvre du PMHH.

Innovation et aménagement numérique :

Daniel-Georges COURTOIS, Vice-président en charge du Numérique et de la Métropole Intelligente, a présenté ce mardi 19 juin 2018 le diagnostic, les défis et les 19 pistes de chantiers du Schéma Métropolitain d'Aménagement Numérique à soumettre à la concertation à partir de septembre 2018 (cf. document ci-joint).

La Métropole du Grand Paris a souhaité expérimenter dans une logique de « recherche-action ». Le SMAN a pour vocation d'être évolutif et contributif. Il devra absorber les résultats de projets d'innovation numérique développés, en propre ou par les collectivités, en réponse à des problèmes concrets du territoire métropolitain.

Dans ce cadre, Daniel-Georges Courtois, a présenté un projet de partenariat avec l'École des Ponts ParisTech dont l'objet porte sur le dispositif « Explorateurs du Numérique ». Ce programme d'accompagnement à la transition numérique des collectivités du territoire métropolitain a été remarqué par la Commission Européenne qui l'a labellisé « URBACT good practice ». Lancé depuis mars dernier, il soutient le développement de 35 projets d'innovation numérique portés par les communes et établissements publics territoriaux.

Ces projets se développent en lien avec la communauté des acteurs de l'innovation numérique du Grand Paris, « Grand Paris Métropole Tech », afin de faire monter en puissance le territoire sur le sujet du numérique.

« L'échelon métropolitain intercommunal est le cadre idéal pour rassembler les intelligences du territoire métropolitain autour de ces opportunités innovantes », souligne Patrick OLLIER.